



*Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris*

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

☎ 01 43 47 84 54 ☎ 01 43 47 84 55

syndicat.fo@paris.fr et <http://fo.villedeparis.overblog.com/>

Paris, le 12/02/14

COMMUNIQUE **FO-DUCT**

Dans le cadre du préavis de grève déposé par les organisations syndicales FO et CGT ce lundi 10 février, plus d'une cinquantaine d'agents ce sont mobilisés devant la mairie du 14^e.

38% de grévistes à la mairie du 14^e, et plusieurs agents de diverses mairies (10^e, 15^e, 16^e etc...) se sont déplacés sur place pour cette première journée d'action.

Une délégation a été reçue par l'actuel Maire du 14^e, M. Pascal CHERKI. Il a reconnu la réalité du mécontentement concernant la situation des effectifs et à déclarer vouloir s'appuyer sur ce mouvement pour faire remonter à l'Hôtel de Ville et à la Direction centrale nos revendications :

Rappelons les revendications de la mairie du 14^e :

1) Des effectifs titulaires :

1 poste à l'accueil, 2 postes au bureau des élections, 1 poste à la régie, 1 poste à la logistique, la titularisation des 12 personnes de l'état civil actuellement en CUI, Contractuels ou Emplois Tremplins.

2) Régime indemnitaire :

1 prime de 100€ par mois en IAT 3. Pour tous les agents (administratifs et ALG).

La récupération de la prime de régie (caisse des écoles) : 500€/mois.

A l'heure actuelle les agents de la régie du 14^e sont les seuls à la Ville de Paris à l'avoir perdue bien qu'ils continuent le travail de la caisse des écoles !

3) L'Arrêt des fusions de services et de la polyvalence non choisie.

4) Les locaux :

La régie du 14^e n'offre pas les conditions adéquates pour remplir les fonctions d'une régie, par ailleurs le local en l'état actuel ne garantit pas la sécurité des agents.

Les services de l'état civil sont séparés voir mélangés sur plusieurs étages.

Les agents demandent la séparation des services naissances et mariages en deux bureaux distincts pour pouvoir travailler avec toute la concentration nécessaire à leurs missions.

AUDIENCE du 12/02/14

Monsieur le Directeur de la DUCT, a présenté la proposition suivante :

La suppression des saisonniers pour créer 6 postes qui seront attribués à l'équipe mobile des mairies d'arrondissement.

La situation des ALG a également été évoquée :

Concernant les horaires tant qu'une nouvelle délibération n'aura pas été votée en conseil de paris les horaires restent inchangés.

Concernant le respect des fiches d'organisation des évènements celles-ci doivent être respectées et en cas de soucis, le cadre d'astreinte doit être sollicité.

Nous avons également demandé qu'un minimum de 2 agents par évènements soit respecté.

En raison des politiques de «rigueur nationales et européennes» la Ville de Paris et donc la DUCT ne disposent apparemment d'aucune marge de manœuvre supplémentaire.

Quelle surprise !!!

*Seule la mobilisation paye; pour **F.O et la CGT** nous savons toutes et tous que rien ne nous sera donné, que tout devra être arraché. Cela passe, certes, par la négociation, mais aussi par l'action, deux faces complémentaires du rapport de force.*

REMERCIEMENTS A TOUS LES GREVISTES RESTES PRESENTS DEVANT LA MAIRIE DU 14^E TOUT L'APRES MIDI.

Contact FO: Fabien Aigoïn : 01.43.47.84.51